



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

RAPPORT DU JURY

Concours œuvre d'art

Construction d'un nouveau bâtiment pour la
Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social (HETS-FR) et la
Haute Ecole de Santé de Fribourg (HEdS-FR)
sur le site des Arsenaux à Fribourg



Grubenstrasse 40
8045 Zürich
ARMON SEMADENI
ARCHITEKTEN GmbH
T +41 44 451 91 10
F +41 44 451 91 19

Fribourg, 15.06.17

TABLE DES MATIÈRES

A	PREAMBULE	5
B	REGLEMENT	7
	B.1 Maître de l'ouvrage - Organisateur	7
	B.2 Calendrier	7
	B.3 Jury du concours	7
	B.4 Genre de concours et procédure	7
	B.5 Participants	8
	B.6 Situation de départ	8
	B.7 Enveloppe budgétaire	8
	B.8 Documents remis	8
	B.9 Réunion d'information	8
	B.10 Questions et réponses	9
	B.11 Documents demandés	9
	B.12 Rendu des projets	9
	B.13 Indemnisation des concurrents au concours de projets	9
	B.14 Présentation des projets	10
	B.15 Jugement, critères et recommandations	10
	B.16 Exposition et rapport du jury	10
	B.17 Retrait des documents après l'exposition	10
	B.18 Attribution et étendue du mandat	11
	B.19 Dates clés de la réalisation	11
	B.20 Voies de recours	11
	B.21 Disposition finale	11
C	PROGRAMME DU CONCOURS	13
	C.1 Introduction - note explicative du concept du projet «Raphaele»	13
	C.2 Cadre général de l'intervention	17
	C.3 Thème/ Objet du concours	17
	C.4 Périmètre d'intervention	18
	C.5 Sécurité, entretien, charges	19
D	Approbation	21
E	ANNEXES	23
F	QUESTIONS / REPONSES	25
G	RAPPORT DU JURY	27
	G.1 Ouverture des projets	27
	G.2 Séance de présentation des projets	27
	G.3 Jugement	27
	G.4 Recommandation du jury	27
	G.5 Considérations générales	27
	G.6 Approbation du rapport	29
	G.7 Annexes - évaluation des projets	31

A PREAMBULE

Le présent concours d'*animation artistique* – au sens de l'article 17 de la loi sur les affaires culturelles du 24 mai 1991 ainsi que des articles 29 et suivants du règlement sur les affaires culturelles (RAC) de l'Etat de Fribourg du 10 décembre 2007 – concerne le nouveau bâtiment actuellement en construction sur le site des Arsenaux à Fribourg, qui abritera deux hautes écoles spécialisées (HES) : celle de santé et celle de travail social. Ces deux HES ont pour missions la formation initiale, la formation continue, la recherche et les prestations de service dans leur domaine respectif. Elles sont en lien avec de nombreux partenaires et en particulier le monde professionnel, par exemple par l'organisation de stages pratiques pour les étudiants ou d'autres formes de collaboration. Ensemble, elles comptent près de mille étudiants, une centaine de professeurs et autant de collaboratrices et collaborateurs scientifiques et administratifs. Les projets au concours d'*animation artistique* prendront ce contexte en compte.

La Haute Ecole de Santé de Fribourg (HEdS-FR), qui succède à l'ancienne « Ecole d'infirmières » fondée en 1907, offre un enseignement en soins infirmiers et, depuis 2014, en ostéopathie (formation unique en Suisse). Elle offre sa formation en français, en allemand ou sous forme bilingue. L'école compte actuellement plus de 600 étudiant-e-s, dont un tiers en formation Bachelor. Ses domaines d'expertise concernent en particulier la psychogériatrie et la santé mentale, la chronicité, le diabète, la cardiologie, la gestion de la douleur. L'école a défini quatre axes prioritaires : la santé mentale des aînés, les soins en chronicité gérés par le personnel infirmier, les soins en oncologie et les soins des troubles musculo-squelettiques. Son partenariat avec l'Hôpital fribourgeois (HFR) lui permet de développer des pratiques avancées et de déployer des projets de recherche appliquée. La HEdS-FR travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des institutions socio-sanitaires du canton de Fribourg et des cantons voisins romands ou alémaniques pour des projets de recherche et des prestations de services qui répondent aux besoins des professionnels et des citoyens.

Pour en savoir plus : www.heds-fr.ch

La Haute Ecole de Travail Social (HETS-FR), issue de l'« Ecole d'éducateurs spécialisés » fondée en 1972, compte actuellement près de 400 étudiants. Au niveau Bachelor, la formation offerte alterne les apports théoriques et pratiques permettant de développer des connaissances pour évaluer les contextes et comprendre les problèmes sociaux et individuels, ainsi que des capacités pour intervenir auprès de la collectivité, des groupes et des personnes. Plusieurs orientations peuvent être choisies : éducation sociale, service social ou animation socioculturelle. Le Master propose diverses spécialisations et, dans ce cadre, la HETS-FR collabore avec les écoles de travail social de Suisse romande et du Tessin. La HETS-FR poursuit quatre objectifs stratégiques principaux : consolider le partenariat avec les acteurs professionnels et institutionnels, développer des pôles d'expertise spécifiques, s'impliquer dans des projets d'innovation sociale et déployer une bonne gouvernance pour créer un environnement institutionnel motivant. L'école promeut les trois facettes du travail social actuel qui, en relation avec les individus et les groupes sociaux concernés, entend agir dans la société civile, sur les conditions de vie, sur les structures sociales et les dispositifs politiques pour consolider les liens sociaux, promouvoir le changement et le développement social, ainsi que pour comprendre et agir sur les problématiques sociales. La formation défend des principes tels que le vivre ensemble, la cohésion, l'inclusion et la participation, l'égalité des chances, la répartition des ressources, le bien commun, etc. Pour ce faire, la HETS-FR travaille plusieurs thématiques, tels que les handicaps, les inégalités, les vulnérabilités en lien avec l'enfance, la jeunesse ou le vieillissement, la migration, l'interculturalité, la violence, etc.

Pour en savoir plus : www.hets-fr.ch

B REGLEMENT

B.1 Maître de l'ouvrage - Organisateur

Le Maître de l'ouvrage, organisateur du concours sur invitation est l'Etat de Fribourg, représenté par le Service des bâtiments.

Adresse: Etat de Fribourg – DAEC
 Service des bâtiments
 Route des Dailletes 6
 1700 Fribourg
 026 305 37 84

Responsable: M. Abderrahim Abeztout, chef de projet, architecte, SBat
 abderrahim.abesztout@fr.ch

B.2 Calendrier

envoi des documents aux participants	vendredi 10.03.2017
séance d'information avec visite du chantier	vendredi 24.03.2017 (10:00 - 12:00)
délaï pour les questions	jeudi 06.04.2017
délaï pour les réponses aux candidats	jeudi 20.04.2017
rendu des projets et maquettes au secrétariat du concours	mercredi 12.05.2017
présentation des projets au jury	mardi 23.05.2017
séance du jury	mercredi 24.05.2017
vernissage et exposition des projets	mi-juin 2017

B.3 Jury du concours

Président:
 - M. Philippe Trinchan, Chef de Service - Service de la culture

Membres:
 - M. Balthazar Lovay, directeur artistique - Fri Art
 - Mme Nika Spalinger, professeure, Hochschule Luzern - Design & Kunst
 - M. Charles Ducrot, Chef de Service adjoint - Service des bâtiments
 - MM Bertrand Jung, administrateur HEdS-FR; Jean-Paul Menétrey, directeur adjoint HETS-FR
 - M. Armon Semadeni, Armon Semadeni Architekten GmbH

Le Jury se réserve la possibilité de consulter au besoin d'autres spécialistes au cours de la procédure.

Secrétariat jury:
 - Armon Semadeni Architekten GmbH, Zürich

B.4 Genre de concours et procédure

Le présent concours est un concours de projet artistique, précisément un concours de projet à un degré, suite à une procédure sélective des personnes pouvant justifier d'une formation et/ou d'une expérience professionnelle dans le domaine des arts visuels, ainsi que dans celui de l'aménagement d'espaces publics.

La langue officielle de la procédure et de l'exécution des prestations est le français.
 Les coûts sont exprimés en francs suisses.

B.5 Participants

6 artistes invités, dont deux d'origine ou de domicile fribourgeois (voir annexe).

B.6 Situation de départ

Le concours de projet d'œuvre d'art s'inscrit dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment pour les Hautes Ecoles de travail social et de Santé - Fribourg. Le périmètre de réflexion suggéré comprend deux espaces, le premier à l'intérieur du bâtiment et le deuxième en toiture, ainsi qu'au lien entre deux. L'intervention artistique se placera dans les espaces visibles au public.

B.7 Enveloppe budgétaire

Une somme totale et maximale de Frs 160'000.- yc TVA est mise à disposition pour la réalisation artistique. Ce montant doit couvrir les frais du matériel, de la réalisation, des transports nécessaires et du montage de l'œuvre sur le site, ainsi que les honoraires de l'artiste, frais de déplacements, le salaire des travaux réalisés par l'artiste, les prestations d'autres personnes et frais annexes. Des frais éventuels de fondation ou d'ancrage peuvent être pris en charge par le crédit de construction.

B.8 Documents remis

Les documents suivants seront remis aux candidats retenus lors de la séance d'information :

B.8.1 Le présent règlement et programme du concours

B.8.2 Plan de situation 1/500

B.8.3 Plans, coupes et façades du nouveau bâtiment 1/100

B.8.4 Dossier A3 de présentation du projet avec :

Programme des locaux, types de locaux, concept des matériaux.

Plan de tous les étages, coupes longitudinales et transversales 1/200

Photographies de la maquette et visualisations.

Tous les documents seront remis aux candidats retenus au format PDF et DWG. Les documents B8.1, B8.2, B8.3 et B8.4 sont à dispositions de tous les candidats et téléchargeables sur le site du secrétariat du concours : www.c24-datenraum.ch

B.9 Réunion d'information

Une réunion d'information avec les architectes et des représentants du jury aura lieu vendredi 24.03.2017 à 10:00, Route des Arsenaux 16, 1700 Fribourg.

À l'occasion de cette séance, le projet «Raphaele » nouveau bâtiment Hautes Ecoles de travail social et de santé Fribourg – sera présenté et une visite du chantier sera faite, permettant de visualiser l'ensemble des périmètres d'intervention.

La présence à cette séance d'information est obligatoire pour les candidats retenus. Les personnes non valablement excusées seront éliminées du concours.

En dehors de cette date, le chantier n'est pas accessible!

B.10 Questions et réponses

Après la séance d'information, des questions relatives au concours pourront être adressées au maître d'ouvrage, uniquement par écrit, à l'adresse mentionnée sous pt. B.1, jusqu'au 06.04.2017. L'ensemble des questions et réponses du jury sera transmis par écrit à chaque participant jusqu'au 20.04.2017.

La prise de contact d'un participant avec le mandant ou le jury pour des questions qui touchent le concours avant la décision du jury n'est pas autorisée.

B.11 Documents demandés

Le projet doit être présenté clairement et de façon compréhensible.

Il comportera en particulier :

- au maximum 4 feuilles format A2 horizontal (59.4 x 42 cm) présentant le projet dans sa conception, son implantation (sur la base des plans remis) et sa réalisation constructive. La forme de présentation est libre et en adéquation avec le projet (plan, coupe, vues, croquis, détails, textes explicatifs, perspectives, photomontages, photos des maquettes...).
- Rapport explicatif avec estimation des coûts selon les chapitres suivants : conception, réalisation, transport, montage sur une feuille A4. Selon le type d'œuvre, l'auteur fournira un plan d'entretien avec une estimation des coûts (par exemple dans le cas d'une installation vidéo).
- Tout autre support de présentation jugée nécessaire par les participants peut être intégré à la présentation (maquette, cd-rom ou autre support digital, échantillons de couleur et matériel, etc....)
- BV pour le versement de l'indemnité forfaitaire.

Chaque document portera clairement le nom de son auteur, le nom du projet, ainsi que la mention « HEdS & HETS – projet « Raphaele » - Concours de projets pour l'œuvre d'art ».

Les variantes ne sont pas autorisées.

B.12 Rendu des projets

L'ensemble des documents à fournir devra parvenir à l'adresse de l'organisateur du concours jusqu'au 12.05.2017, avec la mention :

« HEdS & HETS – projet « Raphaele » - Concours de projets pour l'œuvre d'art ».
ETAT DE FRIBOURG - DAEC
Service des bâtiments
Route des Daillettes 6
1700 Fribourg / Freiburg

Les documents peuvent être soit envoyés par poste (timbre postal faisant foi), soit portés en mains propres. L'organisateur n'est pas responsable pour d'éventuelles pertes ou dégâts des documents dus au transport.

B.13 Indemnisation des concurrents au concours de projets

Tout projet envoyé ou déposé à l'adresse de l'organisateur dans le délai par un candidat retenu et comprenant l'ensemble des documents demandés sera indemnisé forfaitairement par une somme de Frs. 3'000.-, TVA incluse.

B.14 Présentation des projets

Une séance de présentation des projets par leurs auteurs au jury est prévue le 23.05.2017. L'heure et le lieu seront indiqués ultérieurement.

B.15 Jugement, critères et recommandations

B.15.1 Jugement

L'examen des projets par le jury aura lieu le 24.05.2017.

B.15.2 Critères de jugement

Tous les projets rendus hors délais, les dossiers rendus incomplets, ainsi que les projets des candidats absents et non excusés lors de la séance d'information seront exclus du jugement. Les projets seront examinés en fonction des qualités qu'ils exprimeront par rapport aux critères suivants:

- la qualité artistique générale et l'insertion de l'œuvre dans le bâtiment.
 - l'adéquation entre les matériaux proposés et ceux du bâtiment.
 - la qualité de l'approche artistique en relation avec le concept architectural du projet.
 - la thématique de l'œuvre en relation avec l'identité des deux Hautes Ecoles.
 - la cohérence du projet avec la démarche artistique de l'artiste.
 - la conception constructive, la faisabilité, la solidité, la sécurité et la durabilité de l'œuvre.
 - l'économie de l'œuvre sur le plan de la réalisation technique, du fonctionnement et de l'entretien.
- Ces critères pourront être affinés. L'ordre des critères n'indique pas une hiérarchie.

B.15.3 Recommandation

Le jury établira un rapport du jugement et recommandera au Maître de l'ouvrage, parmi les propositions présentées, le projet retenu pour l'exécution ou pour la poursuite des études. Le jury se réserve le droit de ne retenir aucun projet s'il le juge opportun. Tous les participants seront informés des résultats par écrit.

B.16 Exposition et rapport du jury

L'ensemble des projets admis au jugement feront probablement l'objet d'une exposition publique organisée par le Maître d'ouvrage avec un vernissage et proclamation officielle des recommandations du jury, à la mi-juin 2017.

Le Maître de l'Ouvrage se réserve le droit d'exposer les projets tels que présentés. Selon la nécessité, les auteurs seront appelés à collaborer pour la mise en place de l'exposition.

B.17 Retrait des documents après l'exposition

Les projets non primés restent la propriété de leur auteur. Les documents concernant les projets non primés peuvent être retirés au secrétariat du Service des bâtiments (adresse mentionnée sous pt. B.12) pendant les jours ouvrables de l'exposition, aux heures d'ouverture des bureaux. Les documents non retirés dans ce délai ne seront pas conservés.

B.18 Attribution et étendue du mandat

Le Maître d'ouvrage entend confier le mandat de réalisation à l'auteur du projet recommandé par le jury. Au cas où l'œuvre du lauréat nécessiterait des études spéciales en matière de statique, de construction ou de réalisation, ces dernières pourront être adjugées par le Maître d'ouvrage. La réalisation de l'œuvre artistique se fera en collaboration étroite avec les architectes et la direction des travaux.

Le Maître de l'ouvrage se réserve toutefois le droit de ne pas adjuger tout ou partie de la prestation, respectivement de révoquer tout ou partie de la décision d'adjudication si :

- le lauréat ne dispose pas ou plus de la capacité suffisante sur le plan financier, économique, technique ou organisationnel pour l'exécution de l'œuvre (art. 20 RMP). Le lauréat aura dans ce cas la possibilité de suppléer à ce défaut de capacité en s'adjoignant d'un ou plusieurs sous-traitants de son choix avec lesquels il aura un lien contractuel. Il soumettra préalablement le nom du ou des sous-traitants au maître de l'ouvrage.
- les autorisations nécessaires à la réalisation du projet ne sont pas octroyées par les autorités compétentes

Le droit d'auteur reste exclusivement la propriété de l'auteur du projet. Les documents des projets primés ainsi que l'œuvre elle-même deviennent propriété du Maître de l'ouvrage. Une éventuelle publication des projets par le Maître de l'ouvrage se fait obligatoirement avec la mention du nom des auteurs. Les auteurs ne seront pas forcément consultés préalablement à une publication.

L'œuvre réalisée portera la mention du nom de son auteur.

L'œuvre réalisée devient propriété de l'Etat de Fribourg. Les droits d'utilisation et de modification découlant du droit d'auteur vont à l'Etat de Fribourg, afin que selon les nécessités l'Etat puisse enlever/ disloquer ou utiliser l'œuvre pour d'autres besoins. Son auteur sera préalablement entendu. Le cas échéant, l'auteur pourra récupérer l'œuvre à ces propres frais.

B.19 Dates clés de la réalisation

Elaboration du projet d'exécution en collaboration avec les architectes dès le 2ème semestre 2017.

Réalisation de l'œuvre artistique premier trimestre 2018.

Mise en service du bâtiment juin 2018.

B.20 Voies de recours

Le présent appel d'offres peut, dans les dix jours, faire objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Fribourg.

B.21 Disposition finale

L'organisateur, le jury et les participants reconnaissent la validité du programme de concours par leur approbation ou leur participation respective.

C PROGRAMME DU CONCOURS

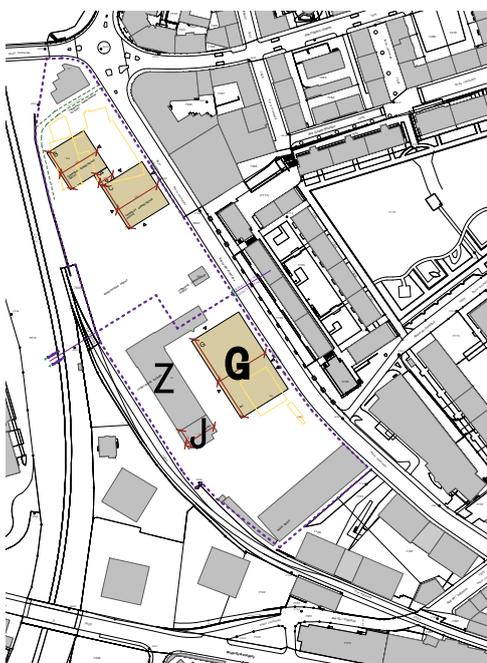
C.1 Introduction - note explicative du concept du projet «Raphaele»

C.1.1 Situation / Urbanisme

Le masterplan à la base du présent projet de construction a été élaboré par le bureau d'architectes Bakker & Blanc à Lausanne, bureau lauréat des études urbanistiques, commandé en 2009 conjointement par l'Etat de Fribourg et la Commune de Fribourg. Le masterplan prévoit de positionner les volumes bâtis en décalage les uns par rapport aux autres, tout en créant une vue en perspective face au tissu compact de la ville, de sorte à produire un enchevêtrement entre leur ordonnancement et le paysage urbain. Cet arrangement de volumes crée également des espaces ouverts différenciés qui permettent de donner aux futures constructions une identité propre.

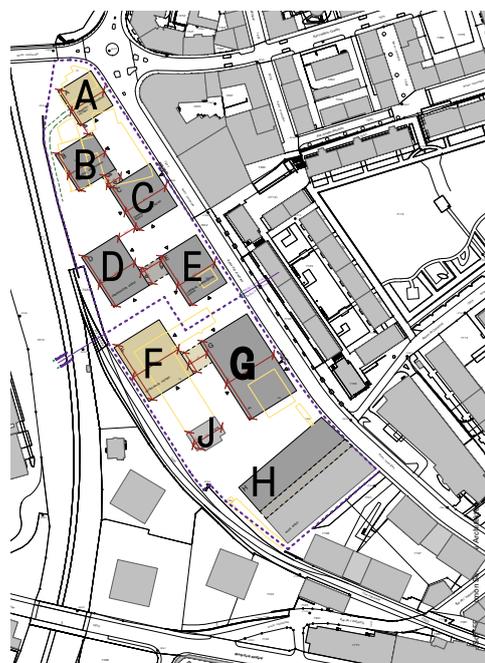
Sur la base de ces travaux, l'Etat de Fribourg, représenté par le Service des bâtiments, a lancé en février 2010 un concours d'architecture portant sur la construction d'un nouveau bâtiment pour la HETS-FR et la HEdS-FR. Dans sa séance du 14 juin 2010, le jury, présidé par l'architecte cantonal, a désigné comme lauréat du concours, le projet intitulé « Raphaele » du bureau d'architecture Armon Semadeni Architekten GmbH à Zurich.

Le projet de construction du bâtiment pour la HETS-FR et la HEdS-FR constitue la première étape de ce projet d'urbanisme qui prévoit une utilisation mixte du périmètre concerné, dont des affectations publiques de type scolaire, culturel, administratif, mais aussi des structures d'habitation et de commerce. Le projet de construction doit tenir compte du développement de la zone des Arsenaux en plusieurs phases. Lors de la réalisation du bâtiment (2015–2018), le bâtiment de l'Arsenal sera toujours en service et ceci pour une durée approximative de 10 à 15 ans. Il en résulte l'exigence de prévoir le fonctionnement du bâtiment en deux temps: dans l'état actuel et selon l'aménagement futur.



Situation fin des travaux, mars 2018

- G - Nouveau bâtiment HES
- J - Crèche
- Z - Arsenal



Situation à long terme, horizon 2030

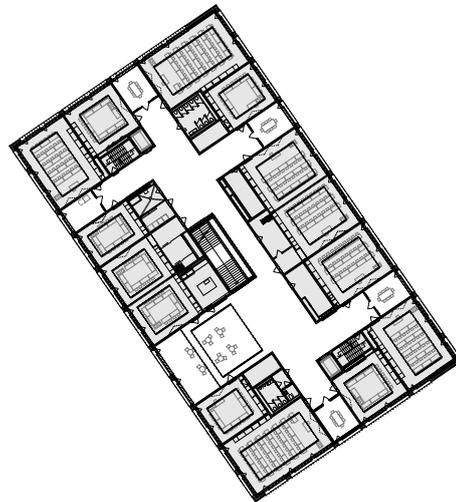
- A, B, C, D, E - Bâtiments mixtes
- F - Extension bâtiment HES
- H - Musée

C.1.2 Architecture

Comme mentionné ci-dessus, le nouveau bâtiment pour la HETS-FR et la HEdS-FR est la première réalisation du plan d'aménagement de détail (PAD) du secteur des Arsenaux. Grâce à sa situation à flanc de coteau entre la route des Arsenaux et le paysage ouvert, ce bâtiment assure à l'échelle réduite la liaison topographique entre les deux espaces urbains. La disposition des volumes bâtis et des places libres telle qu'établie par le plan d'urbanisme de Bakker & Blanc est reprise et développée à l'intérieur du bâtiment. En analogie à l'ordonnancement urbain, les locaux à l'intérieur sont agencés selon le même principe de décalage. De cette manière, l'espace intérieur du bâtiment est adapté naturellement aux différents degrés d'ouverture au public requis par son utilisation.



Situation PAD



Niveaux 3 et 4

C.1.2.1 Programme des locaux

Le bâtiment est composé de six étages (niveaux 00 à 05) et d'un sous-sol (niveau U1) qui sert principalement de parking, accessible par une rampe depuis la route des Arsenaux. Pour ce dernier, une extension vers le bâtiment qu'il est prévu de réaliser sur la parcelle au sud est envisagée. L'école disposera de trois entrées.

Les entrées des côtés nord et sud, accessibles depuis la route des Arsenaux, mènent au niveau 00. Celles-ci serviront d'entrées principales durant la première phase où l'Arsenal sera encore en service.

L'entrée située du côté ouest donne accès au niveau 02. Cette entrée servira d'entrée principale selon l'aménagement final et sera accessible, dans cette deuxième phase, depuis la place à créer à l'intérieur du périmètre après la démolition de l'Arsenal.

Le niveau de la future entrée principale (niveau 02) héberge les structures d'accueil telles que la réception, les secrétariats académiques, la cafétéria et les grands auditoriums plats, réunifiables en un, permettant ainsi l'organisation de grandes manifestations, par exemple des congrès. Sur ce même étage on trouve également les bureaux des directions et de l'administration des écoles.

Les «skills labs» sont placés au niveau 00, directement à l'entrée du côté sud. Ces derniers, ainsi que les bureaux y associés, sont répartis sur trois étages, mais ils forment une entité en soi, avec des entrées propres. Ces étages sont reliés verticalement par ascenseur et escaliers. A part la HEdS-FR, qui utilisera ces locaux principalement le matin, les «skills labs» seront également fréquentés par des utilisateurs externes, notamment l'Université et l'HFR qui prévoit une utilisation complémentaire. Une collaboration optimale entre les trois institutions en matière d'enseignement des compétences cliniques sera ainsi possible.

A l'entrée du côté nord se trouve la bibliothèque qui s'étend sur deux étages (niveaux 00 et 01) reliés à l'interne par un escalier. La partie inférieure de la bibliothèque (niveau 00) est dédiée à la consultation des livres et des journaux, tandis que la partie supérieure (niveau 01) est prévue pour la lecture. Des cellules utilisables pour le travail en groupe y trouvent également leur place ainsi qu'une salle de consultation des sources de données audiovisuelles.

La direction générale de la HES-SO//FR et les services techniques centraux (services financier, personnel, communication), ainsi que les bureaux des responsables HES-SO//FR sont situés au niveau 01.

Les niveaux 03 et 04 sont identiques et hébergent les salles de cours de différentes tailles qui sont partiellement réunifiables. Un espace de rencontre avec une double hauteur relie spatialement et fonctionnellement les deux étages dédiés à l'enseignement. Y figurent également huit locaux à usage multiple, utilisables pour le travail en groupe ou pour des réunions.

Le dernier étage, le niveau 05, est l'étage des bureaux des professeur- e-s. De par son utilisation en tant que lieu de travail, cet étage a un caractère plus privé qui se traduit architecturalement entre autres par l'accès: l'étage n'est pas accessible depuis l'escalier central du bâtiment, mais par un escalier plus étroit du côté est. L'étage s'ouvre sur un patio en méandres. Les côtés nord et sud de ce patio sont accessibles depuis le couloir et partiellement utilisables par le personnel. La végétation extensive entourera la toiture en verre située au milieu du patio.

C.1.2.2 Matérialisation

La façade est réalisée en béton coulé sur place avec des parements bouchardés. La recette du béton comprend de la pierre calcaire du Jura, afin de conférer un ton plus chaud aux surfaces bouchardées. La structure du béton et les ouvertures des fenêtres font écho aux locaux de tailles différentes. Les fenêtres permettent une luminosité maximale et sont équipées d'ouvrants. Il est possible d'aérer manuellement les locaux.

Les matériaux utilisés à l'intérieur du bâtiment sont des matériaux naturels avec un caractère très brut: béton apparent, bois plaqué, etc. Ils varient selon l'utilisation des zones. Ainsi, le béton poncé est utilisé pour les sols des zones publiques (auditoires, bibliothèque, cafétéria) et de circulation, tandis que ceux des zones plus privées (bureaux, salles d'enseignement, skills labs) ont un revêtement en béton lisse. Les murs et les plafonds de la zone de circulation sont construits en béton apparent, le calepinage des panneaux de coffrage structure l'espace et les surfaces par l'empreinte du veinage du bois. Les corridors menant aux salles d'enseignement sont revêtus de plâtre, ce même que les faux-plafonds démontables qui abritent les installations techniques.

Le bois est utilisé pour les revêtements des espaces majeurs tels que les auditoires, des aulas de la bibliothèque et de la cafétéria. Il est également utilisé pour les fenêtres, les portes, les bancs, les casiers à consigne et partiellement pour le mobilier.

C.1.3 Aménagements extérieurs

L'Etat et la Ville de Fribourg souhaitent une homogénéité des aménagements extérieurs du périmètre concerné par le PAD. En tant que lauréat du concours d'urbanisme, le bureau Bakker & Blanc est chargé de définir les règles d'intervention.

La difficulté de l'aménagement des espaces extérieurs réside dans la construction par étapes. Ainsi, l'usage temporaire des espaces au fil des différentes étapes de construction et la projection vers l'aménagement final doivent être conciliés dans une stratégie permettant ce développement en phases successives.



Visualisation façade sud-est, entrée skills-labs

C.2 Cadre général de l'intervention

Les travaux de construction du nouveau bâtiment sont en cours, le gros-œuvre est prévu d'être achevé en mars 2017.

L'intervention artistique sera réalisée en parallèle aux travaux du second-œuvre, soit le dernier trimestre 2017. Les revêtements de sol, de parois et des plafonds seront déjà en grande partie réalisés. De ce fait, l'intervention artistique sera du type additif et devra tenir compte des contraintes structurelles et de fonctionnement. Le revêtement de sol des cours au dernier étage fait exception, en effet il sera encore possible d'agir sur ces surfaces.

C.3 Thème/ Objet du concours

Le thème suggéré de l'intervention artistique est la mise en valeur du cheminement public à l'intérieur du bâtiment. Il s'agit d'aborder, à l'image d'un fil d'Ariane, la succession d'espaces publics (dégagement du rez-de-chaussée au 2ème étage), semi-publics (dégagements du 3ème étage au 5ème étage) et privés (cour extérieure). Les espaces qui caractérisent le plus cette tension sont: le hall au rez-de-chaussée et la cour extérieure au 5ème étage. Le choix de ce périmètre est recommandé mais il n'est pas obligatoire.

C.3.1 Information sur le concept architectural de cette zone

Le parcours est généré par les espaces résultants de la superposition et la juxtaposition des volumes du programme dans le gabarit imposé par le plan d'aménagement de détail. Cette diversité d'espaces se distingue aussi en façade avec la variation de la disposition et de la taille des ouvertures. Lorsqu'il a fallu disposer la soixantaine de bureaux, il est apparu logique de les placer au sommet du bâtiment, où le plan d'aménagement imposait la création d'un espace extérieur générant une façade supplémentaire. Les extrémités de cet espace en méandre sont séparées par un puit de lumière se trouvant à la verticale de l'escalier principal.

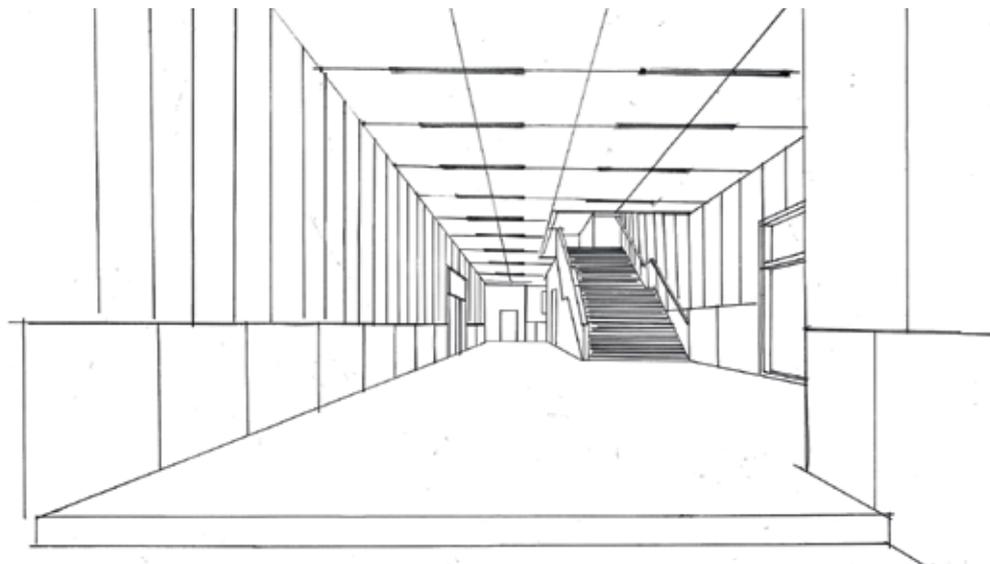
Depuis le niveau de la rue, il faut franchir un demi-niveau pour arriver au pied de l'escalier principal. Le dégagement au rez-de-chaussée est traversant, avec une hauteur d'un étage et demi. Le dégagement se termine vers les entrées avec une fenêtre intérieure permettant une vision depuis les couloirs du premier étage.

La première volée de l'escalier principal porte directement au deuxième étage, où se trouve la réception et les bureaux de l'administration. Les marches des escaliers menant aux niveaux 3 et 4 sont ajourées. Au 4ème étage l'escalier principal termine sous le puits de lumière. L'escalier menant au 5ème étage est déporté dans une des percées conduisant en façade, vers les salles de groupes. Cette rocade permet de maintenir la continuité de l'espace, sans compartimentage, et marque le caractère semi-public du couloir de l'étage des professeurs.

C.4 Périmètre d'intervention

Le périmètre d'intervention suggéré comprend 2 espaces majeurs: le hall au rez-de-chaussée et la cour extérieure au 5ème étage; ainsi que le lien entre-eux.

A l'intérieur du bâtiment, le choix des matériaux, le rythme et le dessin des coffrages ont fait l'objet d'un travail particulier. L'intervention tiendra compte de la position des écrans multimédia, des horloges murales, de la signalétique et de la signalisation de secours. La matérialisation est liée à la hiérarchie des espaces. L'éclairage est encastré en dalle. L'occupation des sols, des murs et des plafonds sera à coordonner en étroite collaboration avec les architectes.



Croquis des coffrages béton (calepinage), dégagement escalier principal, rez-de-chaussée.

A l'extérieur, il existe une marge de manœuvre sur le revêtement de la toiture, qui est en partie praticable et pourvu d'une végétation de type extensive, nécessitant peu d'entretien et composé de plantes vivaces et plantes tapissantes (sédum). L'épaisseur du substrat varie entre 80 et 100mm. Les vitrages du puit de lumière (vitrages fixes et ouvrants désenfumage) ne sont pas praticables!



Visualisation cour intérieure, façade en bois ajourée et végétation extensive, niveau 5.

C.5 Sécurité, entretien, charges

L'organisateur attache une importance accrue aux points qui touchent à la sécurité, à la durabilité, à la qualité constructive en rapport avec le concept et à l'exploitation. Le coût d'entretien et d'exploitation de l'œuvre sera en rapport adéquat avec celui du bâtiment. L'œuvre sera adaptée à l'utilisation quotidienne: sans risque de blessures ou destruction.

Les contraintes liés à la protection incendie devront être impérativement respectées. Le type de matériau utilisé devra être adapté selon la situation (matériaux incombustibles). Les voies de fuite devront être libre de tout obstacle. L'exploitation d'éléments de compartimentage mobiles tels parois coupe-feu ou rideau pare-fumée devra être garantie en tout temps. La signalisation de fuite ne sera pas entravée.

Des éventuelles charges importantes doivent être évitée, car des mesures complémentaires ne sont plus possibles, étant donné que la structure porteuse est achevée. Les cas de charges se réfèrent à la SIA 261 et sont défini dans la convention d'utilisation de la structure porteuse.

D APPROBATION

Le cahier de concours a été validé par le jury.

Fribourg, le 7 mars 2017

E ANNEXES

Fichier «015 Concours_œuvre d'art_ANNEXES.zip», contenant:

B.8.2 Situation 1/500

B.8.3 Plans, coupes, façades 1/100

B.8.4 Dossier présentation A3:

- 1. Programme locaux, types locaux, concept matériaux

- 2. Plans, coupes 1/200

- 3. Photographies maquettes

- 3A. Visualisations

F QUESTIONS / REPONSES

Question 1:

Est-ce possible de creuser les parois en béton (par exemple dans le grand couloir du niveau 00 ou les parois en double hauteur du niveau 03) de quelques cm pour y incruster les éléments de l'œuvre?

C'est à dire d'intervenir sur les parois en béton non pas en y accrochant simplement les œuvres mais en y incrustant directement des éléments en relief? Si oui, à quelle profondeur serait-il imaginable de creuser pour y incruster les éléments (céramique, verre) ?

Réponse 1:

Oui, du point de vue architectural, ce genre d'intervention est autorisé. Concernant la statique il y a toutefois des aspects qui ne doivent pas être sous-estimés, l'ingénieur civil a relevé les points suivants:

- Profondeur de l'incrustation: max. 15mm, pour garantir la protection contre la corrosion des fers d'armature (selon norme SIA, béton XC1 = recouvrement min. 20mm)
- Surface de l'incrustation: la grandeur peut avoir une influence sur la statique et l'inertie des murs porteurs, la faisabilité nécessitera selon le projet d'une vérification par l'ingénieur civil.
- Forme de l'incrustation (polygones ou courbes): peut avoir une influence sur l'aspect des murs, notamment l'apparition de fissures au droit des angles.

G RAPPORT DU JURY

G.1 Ouverture des projets

Les 6 concurrents ont rendu un projet pour la date du 12 mai 2017. L'examen préalable des documents a été effectué pendant la semaine du 15 au 20 mai et a porté sur la conformité des dossiers aux conditions imposées par le règlement du concours. Le contrôle s'est limité au respect des délais et des documents demandés.

G.2 Séance de présentation des projets

Le jury s'est réuni le mardi 23 mai 2017 pour recevoir les candidats selon une liste de passage. A noter l'absence de Mme Nika Spalinger. Un premier débat a été tenu en conclusion de la journée de présentation des projets.

G.3 Jugement

Le débat final s'est tenu mercredi 24 mai 2017 en présence de tous les membres du jury et sous la présidence de M. Philippe Trinchan, Chef du Service de la Culture. L'évaluation a été faite sur la base des critères définis préalablement dans le programme du concours. (voir pt. B.15.2)

G.4 Recommandation du jury

A l'issue du jugement et de débats soutenus en raison de la qualité des divers projets, le jury a décidé de recommander à la majorité le projet « entre ciel et terre » comme lauréat du concours et de confier à son auteur, l'artiste Ivo Vonlanthen, le mandat de réalisation.

Le projet lauréat possède toutes les qualités pour un développement conforme aux attentes.

Le jury complète sa recommandation par les demandes suivantes :

- précisions sur la taille et la hauteur des œuvres sur plan avec les architectes.
- étude de la position des peintures murales au 3ème et 4ème étage car les pans de mur choisis sont déjà occupés avec des réservations dans le béton pour l'affichage.
- vérification de l'effet du bouchardage sur les murs intérieurs en béton recyclé.
- développement de la mise en œuvre : part de surface bouchardée visible, délimitation de la surface d'apprêt, technique d'application, etc.
- vérification de l'intervention au 5ème étage, notamment la matérialisation du support car les murs sont en panneaux de plâtre cartonné.

G.5 Considérations générales

Le jury tient à préciser que le présent rapport n'a pas la prétention de livrer l'ensemble des réflexions émises lors de l'analyse des projets. Cependant, il résume l'essentiel du débat.

En conclusion, le jury relève l'excellente qualité des projets rendus et remercie chaleureusement les artistes pour l'intérêt porté à cette démarche ainsi que pour la qualité de leur réflexion et du travail fourni.

G.6 Approbation du rapport

Le rapport du jury a été validé par ses membres.

Fribourg, le 14 juin 2017

G.7 Annexes - évaluation des projets

Appréciation des projets selon l'ordre de passage

- | | | |
|----|--------------------|--|
| 1. | Ivo Vonlanthen | «entre ciel et terre» |
| 2. | Kilian Rüthemann | «attacca 2017» |
| 3. | Mai-Thu Perret | «slow wave» |
| 4. | Daniela Keiser | «aujourd'hui, c'est moi la mère, demain ce sera toi» |
| 5. | Pierre-Alain Morel | «cycles» |
| 6. | Boris Dennler | «pictavenapetra» |

G.7.1 Ivo Vonlanthen , «entre ciel et terre»

Appréciation du jury:

Le projet proposé par l'artiste vise à donner une âme au bâtiment, une respiration poétique en plaçant le long du parcours des peintures murales, dont les progressions de couleurs et le rythme évoluent en fonction des étages. L'ensemble des peintures doit se comprendre comme une seule œuvre. Les teintes sombres et ternes aux niveaux inférieurs, font place à des teintes plus lumineuses et colorées dans les niveaux supérieurs. L'intensité des couleurs sera à vérifier sur place en fonction de l'espace.

Les zones d'intervention sont d'abord bouchardées, et à l'intérieur de cette surface le travail pictural est placé avec un apprêt et la peinture à la tempera. L'œuvre sera réalisée moyennant de grandes brosses afin de reproduire à l'échelle les peintures d'intention du geste et du mouvement rendus par l'artiste. Les peintures ont jusqu'à 6 – 7m de longueur et se développent sur quasiment toute la hauteur du mur, exprimant une certaine monumentalité. L'œuvre ne nécessite pas d'éclairage spécifique.

Les usagers apprécient le lien subtil avec l'humain (corps et esprit) qui est au centre des activités des formations proposées dans le nouveau bâtiment.

Le jury apprécie ce projet classique et sobre. Il relève que ce travail doit encore évoluer en relation avec les architectes concernant le positionnement des œuvres et l'intégration dans les surfaces en béton.







G.7.2 Kilian Rüthemann, «attacca 2017»

Appréciation du jury:

L'artiste propose de projeter du ciment sur les murs du hall et des étages. A la façon de pièces de gaze, les projections sont placées aux raccords des murs avec les dalles ou dans les angles des murs, soulignant ainsi l'aspect monolithique des murs.

Le projet se démarque par son aspect monochrome, et l'émotion suggérée par la structure des surfaces. Toutefois, ce potentiel d'expression des structures se reflète peu dans les explications de l'artiste. Le rendu manque de précision sur la taille, la proportion des éléments et leur emplacement.

De manière générale, le jury regrette le manque de développement et de recherche pour l'intégration dans le présent bâtiment, le concept semble avoir été importé. Le lien aux Hautes Ecoles avec les pansements et les graffitis s'avère trop réducteur.

Le jury apprécie l'aspect expressif de ce concept et son dialogue avec le bâtiment, les matériaux et l'architecture.



Initial situation / Project concept

The newly erect building for the Haute Ecole Fribourgeoise de Travail Social (HETS-FR) et la Haute Ecole de Santé de Fribourg (HEdS-FR) in Fribourg is of a vast concrete character. It's produced at the highest standard of concrete casting with perfectly smooth walls inside, sharp edges and with a touch of craftsmanship visible in the details of the stone workers manual labor on the outside facade. The architecture itself shows its best effort to create an inspiring atmosphere for education. Though the principle of health, both social and physical, is in no way represented. To host two schools of such different but still related professions in one building makes it an especially interesting biotope for people who are invested with the service of human and social needs. The building in its bold neutrality calls for a statement to offer a platform for reflection on what is being taught, discussed and learned inside.

The project «Attacca» aims to «attach» a physical layer over the buildings surfaces with a material that is used in regular constructing: concrete plaster. The technique of spraying it to the walls with an air pressure machine is a method to cover whole walls with plaster, principally in order to hide its irregularities and to finally create a smooth surface. Obviously, this is the way to build buildings in layers. On the present building, the look (and actual technique) is that the entire building has been cast in massive concrete, very honest and most simple. The concrete is visible everywhere. Only at some parts and after casting there were interventions done to transform the surfaces, either by roughing parts of the façade or by adding wooden panels or handrails. The intention of the project «Attacca» is to add big rectangular patches of sprayed concrete plaster at not very distinct places all over the building's inside (potentially also outside) concrete walls, around corners, into edges of walls and ceilings. The concrete is attached by a machine that works just like a huge spray can for concrete instead of paint. That allows to draw lines which eventually fill the rectangle in a free and painterly way. All rectangles will sit at a certain height and won't touch the floor to make the maintenance of the building possible. They don't have to be attached straightly and parallelly to the architecture, rather a bit askew but always in a logical way. In a way one would try to be accurate but also not trying too hard. The patches can overlap at some points, though most of them will stand alone. The exact spots where to place the rectangles, the exact size nor the number of them is yet defined. All will be added one after another, in spontaneous decisions, naturally after the agreement of the architects and the board of the school's administration.

The work picks two key moments in both, the profession of social work as well as the physical health work and combines them in one abstract figure: The bandage that gets attached to a body part and the spray paint graffiti that gets laid onto buildings in public space. The graffiti painter is a very ambivalent figure in social working.

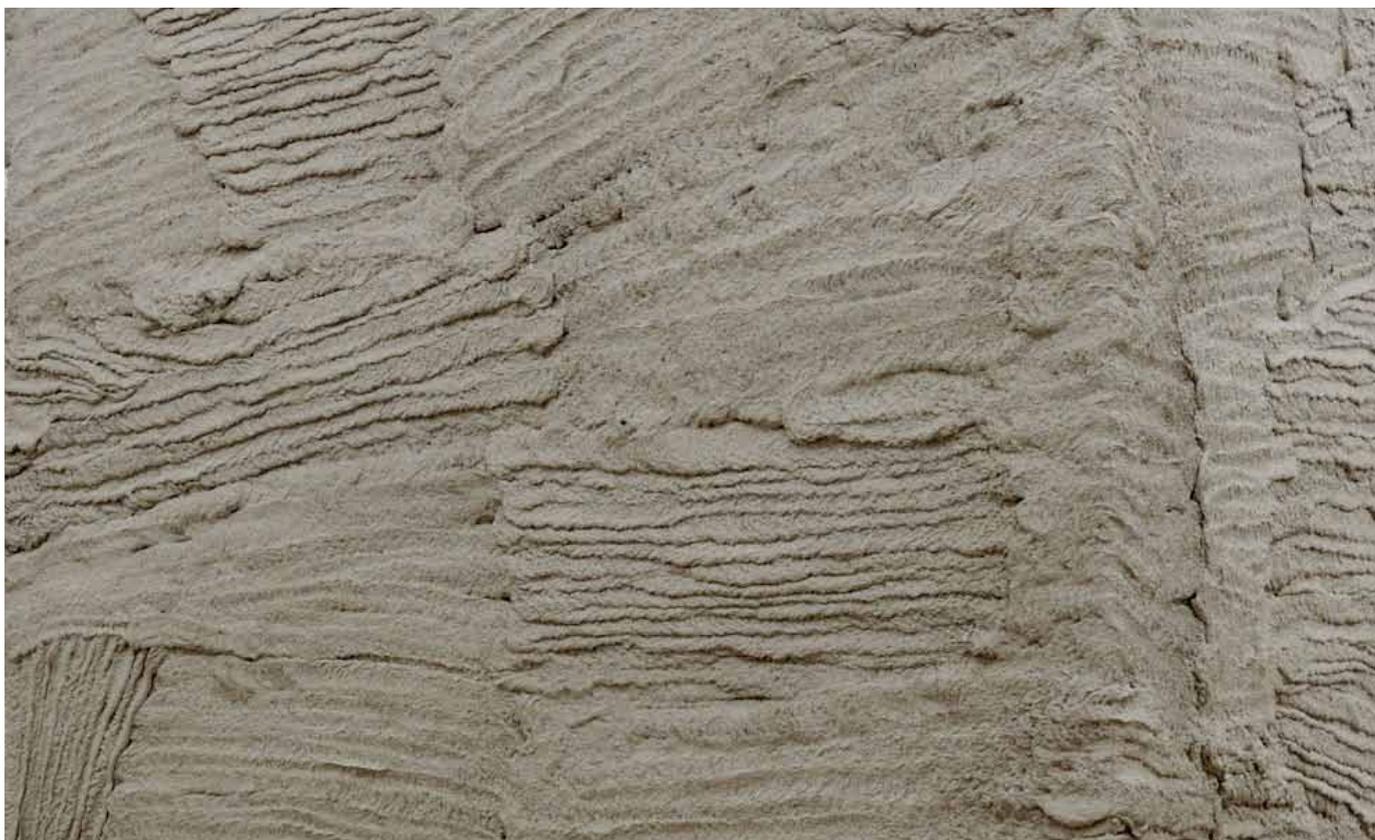
Mostly a youngster, he or she is trying to find a place in the world by setting marks most visible for everyone. Not necessarily meant as violent act but as a right to do so, yet the painter is considered a criminal by law. This is a crucial point at which social workers are playing the role of communicators between the greater social community and the minority that tries to be part of the social life in one way or the other. The physical health worker meanwhile applies the bandage as a final act after an operation or after the cleaning of a small cut in the finger to protect the wound. This bandage may also function like a seal for the relationship between a nurse and a patient. Though one party uses the surface as a display and the other tries to fix it, both are very physical actions. One puts a piece adhesive gauze or band aid directly on a wounded body part, the other puts a layer of spray paint over a part of the building. Both try to be as fast as possible but express an incredible gentleness by choosing the right spot to attach their sort of additional layer.

The work has been exercised for the first and only time in the exhibition "Attacca - Manorkunstpreis Basel 2010" at the Museum for Contemporary Art in Basel. Now is the right moment to permanently install it in a modified and suitable version for this project.

Kilian Rütthemann
Attacca
2017



Kilian Rütthemann
Attacca
2017



Kilian Rütthemann

Attacca
2017



Kilian Rütthemann

Attacca
2017



Kilian Rütthemann

Attacca
2017



Realisation

Before the concrete plaster can be sprayed on the concrete walls, the latter need to be prepared with an invisible sealing solution and a reinforcing mesh. These preparations are required for the plaster to stick on the wall and to protect it from cracks to appear over time. The plaster mixture, slightly darker in color than the concrete walls, is then sprayed in an irregular way to model a rectangular. The edges of the rectangle will not be masked by a tape or anything else, but formed by the movement of the hand spraying. Spatters of plaster will appear around the figure. This is purposed since they support the expression of the "hand writing". The machine which will be needed for the application is a small device on wheels that only requires a water connection and a power outlet.



Kilian Rütthemann

Attacca
2017

Budget in CHF

Preparation of the concrete surface	35.000,-
Covering the surface with cement plaster (material included)	65.000,-
Artist fee	50.000,-
Total	160.000,-



G.7.3 Mai-Thu Perret, «slow wave»

Appréciation du jury:

Le projet vise à créer une frise sur la façade de la terrasse au 5ème niveau, constituée de carreaux en céramique, le matériau de prédilection de l'artiste qui l'a conduit à se concentrer sur ce périmètre.

Cet ornement est placé de manière sensible et précise, et met en valeur la spatialité de cet espace extérieur. L'emplacement de l'intervention hors du périmètre prioritaire n'est pas remis en cause, et le jury salue la qualité d'intégration architecturale de ce couronnement.

La palette de couleur des échantillons de carreaux présentés au jury est plus convaincante que celle exprimée dans la visualisation. Les usagers ne se reconnaissent pas dans cette œuvre, les motifs et les couleurs ont, à prime abord, une connotation enfantine.

La problématique d'intégration, nécessite une coordination avec les architectes pour régler les détails constructifs de l'acrotère en ferblanterie.

Le jury apprécie ce projet, mais il est partagé sur la question de l'intégration de l'œuvre et de l'utilisation limitée au 5ème étage, sans être connecté aux étages inférieurs plus ouverts au public.

Mai-Thu Perret
Slow Wave

HEdS & HETS – Projet « Raphaele » - Concours de projets pour l'œuvre d'art

En matière d'intervention artistique dans l'espace public, il me paraît important de respecter deux principes fondamentaux. Premièrement l'œuvre doit être conditionnée par son contexte et répondre de façon intelligente à la situation spécifique dans laquelle elle viendra à s'inscrire, au niveau de l'équilibre architectural de l'ensemble mais aussi de celui de sa fonction, dans ce cas-ci le cadre d'un établissement d'enseignement supérieur dédié à la santé et au travail social. Deuxièmement, toute attachée qu'elle soit à la spécificité du lieu, une œuvre artistique, même si elle est sensible au contexte, n'a de sens que si elle participe de la continuité du travail de l'artiste et ne peut en aucun cas être un simple projet de circonstance, au risque de devenir complètement superflue.

Je propose de réaliser une frise en céramique intitulée *Slow Wave* qui prendrait place en hauteur sur toute la longueur du périmètre du patio du dernier étage du bâtiment de la Haute Ecole de Santé et de Travail Social. J'ai finalement écarté l'idée d'intervenir dans les autres étages de l'école car je voulais éviter de proposer soit une seule œuvre monumentale ou trop signalétique (comme par exemple l'image du mobile suspendu de Calder dans les visualisations proposées par les architectes lors de la présentation du bâtiment au mois de mars passé, ou encore une grande peinture murale), ou encore un éparpillement d'œuvres plus petites dispersées à travers la grande surface du bâtiment. J'aime l'idée que mon intervention soit comme une simple ligne, un trait qui souligne le bâtiment à son point culminant, et qui demeure à la fois continu et non envahissant. Il me paraissait important d'épouser la position de « rajout » inévitable de l'œuvre par rapport à l'architecture, au vu du fait que le concours propose aux artistes d'intervenir sur un bâtiment presque terminé et non pas en amont de sa réalisation, sans néanmoins me limiter à un accrochage d'œuvres autonomes et sans connexion avec l'architecture. Bref, il m'a semblé que de proposer un projet jouant de façon assumée avec le décoratif était la réponse la plus pertinente, tant au niveau de son insertion dans l'architecture qu'à celui de sa cohérence avec ma propre pratique qui flirte bien souvent avec des techniques artisanales ou l'histoire des arts appliqués. L'emplacement du patio me paraissait le plus adapté, j'aime le fait que ce soit un espace extérieur en contact avec les éléments, avec ses méandres propices à la déambulation.

En cherchant quel matériau serait le plus approprié à ce projet, j'ai très vite eu envie de travailler avec de la céramique, et plus particulièrement avec des carreaux de faïence émaillée. En plus d'être un de mes médiums de prédilection, la céramique me paraît être un contrepoint idéal à la matérialité très brute du bâtiment, caractérisée par l'usage du béton apparent. En abordant ce patio, j'ai tout de suite pensé à l'architecte paysagiste brésilien Roberto Burle Marx, et à la poésie que ses travaux abstraits en céramique et en mosaïque introduisaient dans les ensembles en béton de Lucio Costa ou Oscar Niemeyer. Il s'agit d'amener une certaine chaleur à l'espace et d'y introduire une dimension tactile et corporelle, tant au niveau des coloris – le choix du rose pâle pour le fond, qui est proche d'une couleur de peau, et du gris métallisé comme couleur principale des pois qui fait écho à la minéralité du béton environnant – que de l'utilisation du motif du cercle, comme contrepoint à la géométrie stricte du bâtiment. La frise que je propose de réaliser se déroule sur toute la longueur de la cour extérieure, et recouvre une bande de 40 cm de hauteur correspondant à la corniche. Chaque carreau mesure 20 x 20 cm et comporte un motif de quart de cercle en bas relief, légèrement enfoncé dans la masse. Lorsque les carreaux sont assemblés par quatre ils dessinent un cercle complet.



Dessin d'un carreau de céramique à l'échelle 1 : 20 x 20 cm.



Plan du patio avec l'espace investi par le projet artistique

Mai-Thu Perret
Slow Wave

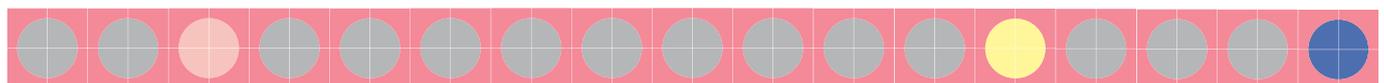
HEdS & HETS – Projet « Raphaele » - Concours de projets pour l'œuvre d'art



Exemples d'émaux céramique possibles

La frise prend la forme d'une bande de pois continus où la seule variation consiste en d'occasionnels changements de couleur du pois intervenant de façon aléatoire sur toute la longueur (cf. simulation). Les pois de couleurs différentes apparaissent comme des accidents dans la logique bichrome de la frise.

Les carreaux seront fabriqués de façon artisanale et émaillés à la main dans l'atelier de Niels Dietrich à Cologne. C'est un céramiste connu pour son travail dans le domaine de l'art et de l'architecture avec qui je collabore depuis de nombreuses années (par exemple pour mon projet de la Poste de Montrilliant à Genève, où nous avons réalisé des sculptures en forme de demi globes oculaires sur toute une façade de la cour intérieure du bâtiment).



Simulation de l'installation artistique dans le patio extérieur

G.7.4 Daniela Keiser, «aujourd'hui, c'est moi la mère, demain ce sera toi»

Appréciation du jury:

L'auteure utilise la cage d'escalier et son puits de lumière comme chambre noire et matérialise une image sur le mur du hall rez-de-chaussée. C'est l'ombre projetée d'un arbre où se niche une cabane. Cette photo est placée dans un cadre lumineux. Le tramage de l'image devient perceptible selon la distance de l'observateur. L'image est complétée par une installation audio. Des haut-parleurs dans la cage d'escalier émettent, à intervalles irréguliers, de brèves phrases inspirées par les jeux des enfants, interrogeant les usagers sur le processus de socialisation.

Le projet se distingue par l'utilisation de la lumière et du son.

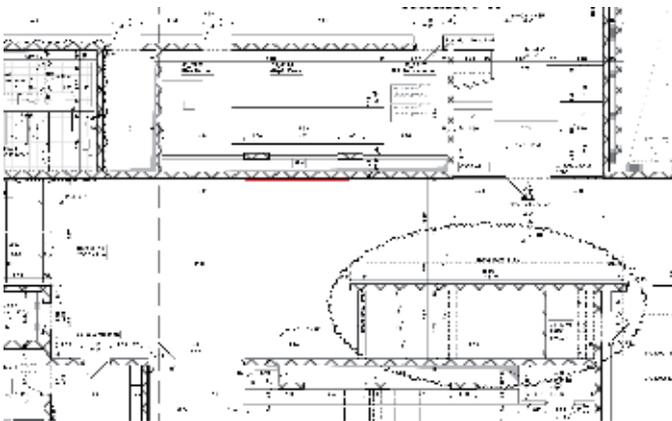
Le jury apprécie l'apport de la notion végétale dans l'ambiance minérale dégagée par le bâtiment, ainsi que le questionnement sur la socialisation et la thématique de la migration à travers les langues. Toutefois, le rapport entre l'image et le son, malgré les explications des artistes, ne transparait pas de manière suffisamment forte. Le jury émet un doute sur la perception du son dans ces espaces de circulation et son effet sur les personnes dans un tel lieu d'étude et de travail. L'interpellation voulue lui semble plus adéquate dans des espaces culturels ou des expositions temporaires.



Spielwiese mit Schatten von Baum mit Baumhaus



Lichtbild im Erdgeschoss, Höhe 310 cm, Breite 420 cm



Platzierung des Leuchtkastens im Erdgeschoss



Modell-Bauhaus mit Schattenwurf



Skizze mit Schattenwurf vom Modell-Baumhaus

Aujourd'hui, c'est moi la mère, demain ce sera toi

projet artistique de Daniela Keiser et Arno Hassler
 „HEdS & HETS - projet 'Raphael' - Concours de projets pour l'oeuvre d'art"

Nous donnons corps à l'idée de notre projet **Aujourd'hui, c'est moi la mère, demain ce sera toi**, de 2 façons. En utilisant la maison et son puits de lumière central qui représente, pour nous, l'appareil photo et en nous interrogeant sur le processus de socialisation des êtres humains.

Voir dans la maison une caméra nous a amenés à imaginer une photo dans la « profondeur du bâtiment ». Une projection de lumière sur le récepteur de l'appareil, pour ainsi dire. C'est l'ombre projetée d'un arbre, où se niche une cabane. Sur cette photo, on ne distingue précisément ni l'arbre ni la cabane. C'est une image lumineuse projetée au rez-de-chaussée, où elle apparaît sous forme tramée. De près, ce tramage est nettement visible, conférant à l'image spatialité et corporalité. De près, les 4 couleurs d'impression sont discernables individuellement et ce n'est qu'avec la distance qu'elles se fondent dans l'image. La cabane dans l'arbre est pensée comme symbole du jeu et des rôles qui y sont liés, jeux qui sont décisifs pour la socialisation de chaque individu.

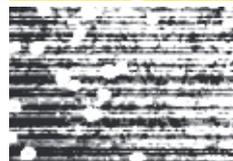
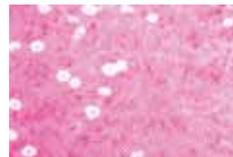
On entend par socialisation le processus permettant à l'humain de se situer dans son environnement. Comme un acteur, l'individu adopte, par observation et mimétisme de son entourage, plusieurs rôles sociaux. En somme, la faculté de se projeter dans la peau de quelqu'un. Dans ce dialogue avec le rôle de l'autre, nous prenons conscience de ce que notre propre comportement déclenche chez nos réactions chez notre vis-à-vis. L'identité ainsi acquise reflète l'action des autres.

Personnalité et comportement social sont marqués par des symboles assimilés au cours de ce processus d'interaction. De tels symboles font également partie intégrante de notre langage, qui nous aide à nous mettre à la place des autres.

Le lien entre symbolique et langage nous a amenés à proposer une installation audio dans la cage d'escalier. Celle-ci comprend 5 à 7 haut-parleurs émettant, à intervalles irréguliers, de brèves phrases inspirées par les jeux des enfants, mais qui ici seront énoncées par des adultes en plusieurs langues différentes. La HEdS & HETS-FR est une institution de formation pour adultes et les jeux de rôles mentionnés plus haut ne sont pas destinés uniquement aux enfants.

De telles phrases seront parlées par des personnes des deux sexes, en français, en singonais, en allemand standard, en italien, en espagnol, en portugais, en turc, en arabe ou en romanche – en fonction de la fréquence de leur utilisation – et elles seront diffusées par haut-parleur. Il ne s'agit pas d'une sonorisation permanente de la cage d'escalier, mais plutôt de phrases qui résonnent de façon sporadique, surprenant les utilisateurs de la maison ; murmurées parfois, parlées à haute voix ou pensivement prononcées d'autres fois, elles ne sont audibles que dans un faible espace. On utilise des haut-parleurs ultrason qui sont adaptés pour obtenir un son directionnel. De même que les beamers, ces derniers ont la capacité de focaliser le son. Le son n'est donc plus perçu à proximité immédiate du haut-parleur, mais dans une zone prédéfinie, plus éloignée. Cette technique permettrait d'installer les haut-parleurs dans des coins discrets du bâtiment. Près de 50 petites phrases seront collectées et traduites dans les langues susmentionnées. Réparties au hasard, elles s'échappent des haut-parleurs.

projet artistique de Daniela Keiser et Arno Hassler
 „HEdS & HETS - projet 'Raphael' - Concours de projets pour l'oeuvre d'art"

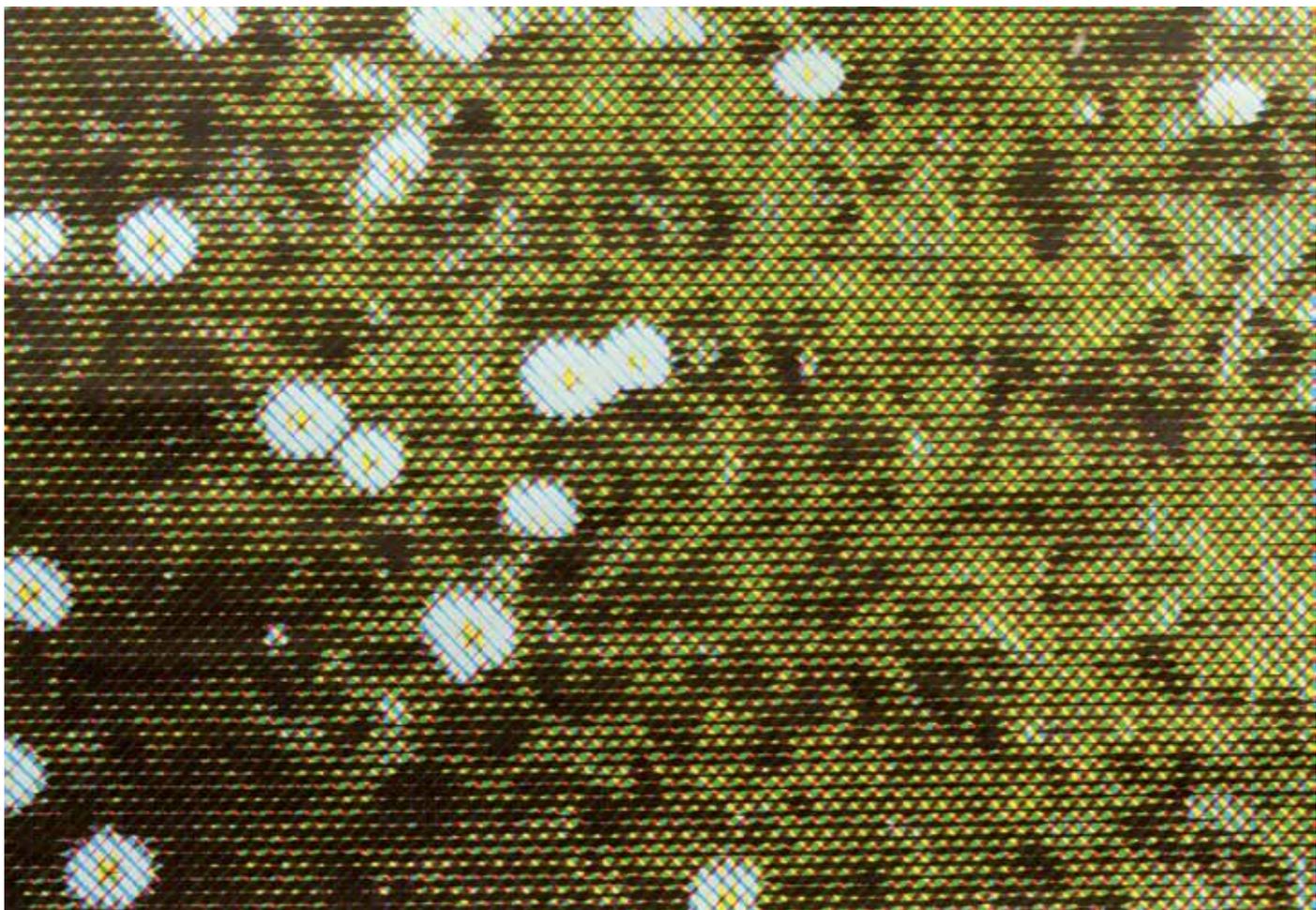


- Aujourd'hui, c'est moi la mère, demain ce sera toi.
- Tu ne dois pas dire ça maintenant.
- Aujourd'hui, je serais le père et toi, la mère.
- C'est à moi.
- On serait des petits chats et on chercherait à manger.
- Viens, jouons au chien.
- Qu'est-ce que je suis ?
- Je serais le bébé chat et toi, la maman chat.
- Qu'est-ce que je serais maintenant ?
- Je suis un gentil ou un méchant lion ?

- Heute bin ich die Mutter, morgen du.
- Das musst du jetzt nicht sagen.
- Heute wäre ich der Vater und du die Mutter.
- Das ist meins.
- Wir sind Kätzchen und suchen uns was zu fressen.
- Komm, wir spielen Hund.
- Was bin ich?
- Ich bin die Babykatze und du die Mamma-Katze.
- Was soll ich jetzt sein?
- Bin ich ein guter oder ein böser Löwe?

- Oz sund jou la mamma a daman tei.
- Quel stos tel ussa betga gir.
- Oz fuss jou igl bab a tel la mamma.
- Quel e igl mieus.
- Nus eassen giats ad ancragun anzatge da magliar.
- Via, nus giuagn da tgàn.
- Tge sund jou ?
- Jou sund igl gatel a tel es la mamma giata.
- Tge dess jou easser ussa ?
- Sund jou egn bün near egn nosch liün ?

projet artistique de Daniela Keiser et Arno Hassler
 „HEdS & HETS - projet 'Raphael' - Concours de projets pour l'oeuvre d'art"



G.7.5 Pierre-Alain Morel, «cycles»

Appréciation du jury:

L'artiste propose une intervention sculpturale dans le hall au rez-de-chaussée en combinaison avec des aplats de peinture qui se répètent dans les étages. Les barres de métal cintrées suggèrent le vivant ; la vie, l'enjeu reliant les deux formations dispensées par la HES. La forme est inspirée de l'hélice de l'ADN. L'intervention plastique dynamique s'inscrit en contrepoint de l'architecture.

Le concept de complémentarité des barres et surfaces peintes ne convainc pas le jury. L'articulation entre les deux éléments lui paraît difficile.

L'intégration des surfaces peintes dans le bâtiment se fait de façon envahissante. Le détournement des coffrages caractérisant l'architecture et la répartition des aplats n'est pas suffisamment ciblée. De plus, le choix des couleurs et leur aspect pourrait être mieux développé. L'atmosphère dégagée fait penser davantage à des espaces destinés à l'enseignement obligatoire qu'à une HES.

Le jury salue la mise en valeur de l'idée à travers la maquette. Toutefois il relève une difficulté à réellement mettre l'œuvre en perspective dans le bâtiment et de la dynamiser.

« CYCLES » pierre-alain morel HEdS & HETS- projet « Raphaela » concours de projets pour l'œuvre d'art

Observation générale

L'édifice est articulé d'une manière claire, donnant déjà de l'extérieur la possibilité, par ces ouvertures, de comprendre une partie de son organisation.
L'espace d'entrées actuel révèle un fonctionnement intérieur aux proportions tendues, les fines lignes de calepinage rythment les parois de béton, le bois apporte une touche plus chaude et vivante, l'emploi de matériaux simples et assumés confère à la construction son aspect utilitaire avec élégance.

Propositions

Entre son orientation liée aux professions de la santé et du social, l'enjeu qui relie ces deux domaines me semble la vie.
De l'infiniment petit à l'infiniment grand, la matière est structurée de bases formelles géométriques qui génèrent souvent des formes plus végétales, organiques.
La double hélice de l'ADN a motivé mon envie de suggérer le vivant par une intervention plastique dynamique, une barre de métal cintrée, évoluant en permanence en fonction de son point de vue et de sa position dans l'espace.
Afin de mettre en évidence les articulations architecturales, des rectangles composant le calepinage sont colorisés. Un accent est aussi porté sur des angles, renforçant la présence de certaines parois.
Ces rectangles, horizontaux et verticaux, permettent par des jeux simples de souligner des ouvertures principales, comme une sorte de signalétique et d'une autre part, les plages de couleurs géométriques proposées entrent en relations privilégiées avec des segments de barre aux cycles tendus, générant un contraste de formes important.
Des espaces entre la ligne tridimensionnelle et les masses des aplats de couleurs sont ainsi révélés. Ils génèrent une multitude de rapports de quantités différents (grand petit, peu beaucoup) ainsi que des rapports lignes surfaces choisis.

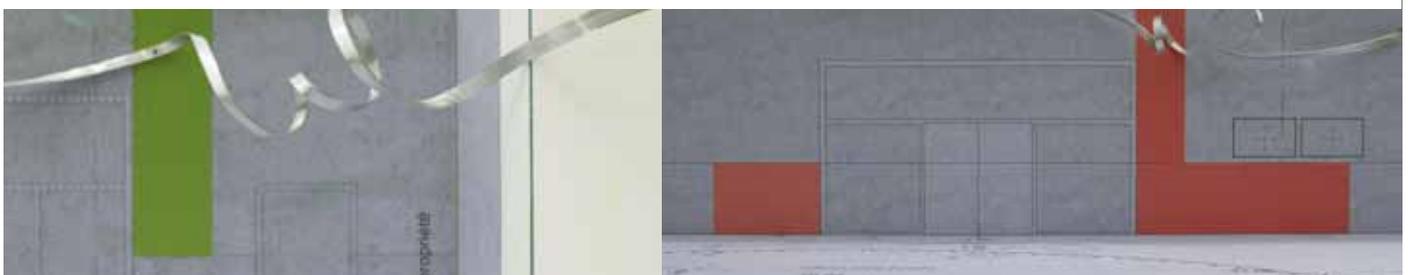
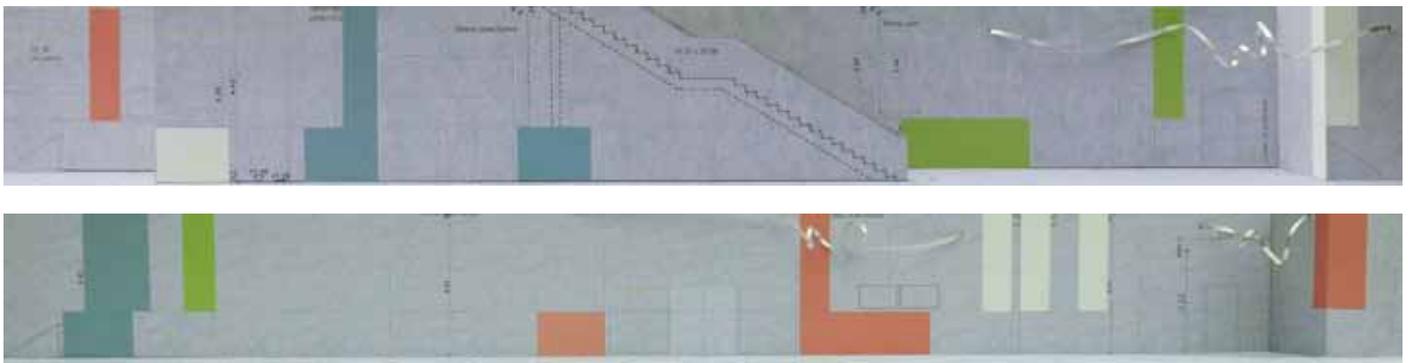
Aucune proposition particulière n'est faite pour le toit terrasse un peu plus privatif : en revanche, des colorisations partielles du calepinage sont proposées dans l'ensemble des couloirs du bâtiment, devenant de plus en plus discrètes au fil des étages.

L'accès encore difficile aux étages ne permet pas de définir précisément la position de ces couleurs, mais d'en imaginer le principe.

Réalisation

Le cintrage d'environ 50m de barre métallique d'aluminium (section 120mm x 20mm) sera réalisé et posé en collaboration avec une serrurerie industrielle.
Les attaches dans les murs seront invisibles donnant l'impression que la barre traverse le béton.
Le choix exact des couleurs se fera avec des grands échantillons permettant une sélection fine des couleurs en relation avec le béton chaud proposé.

Pierre-Alain Morel mai 2017



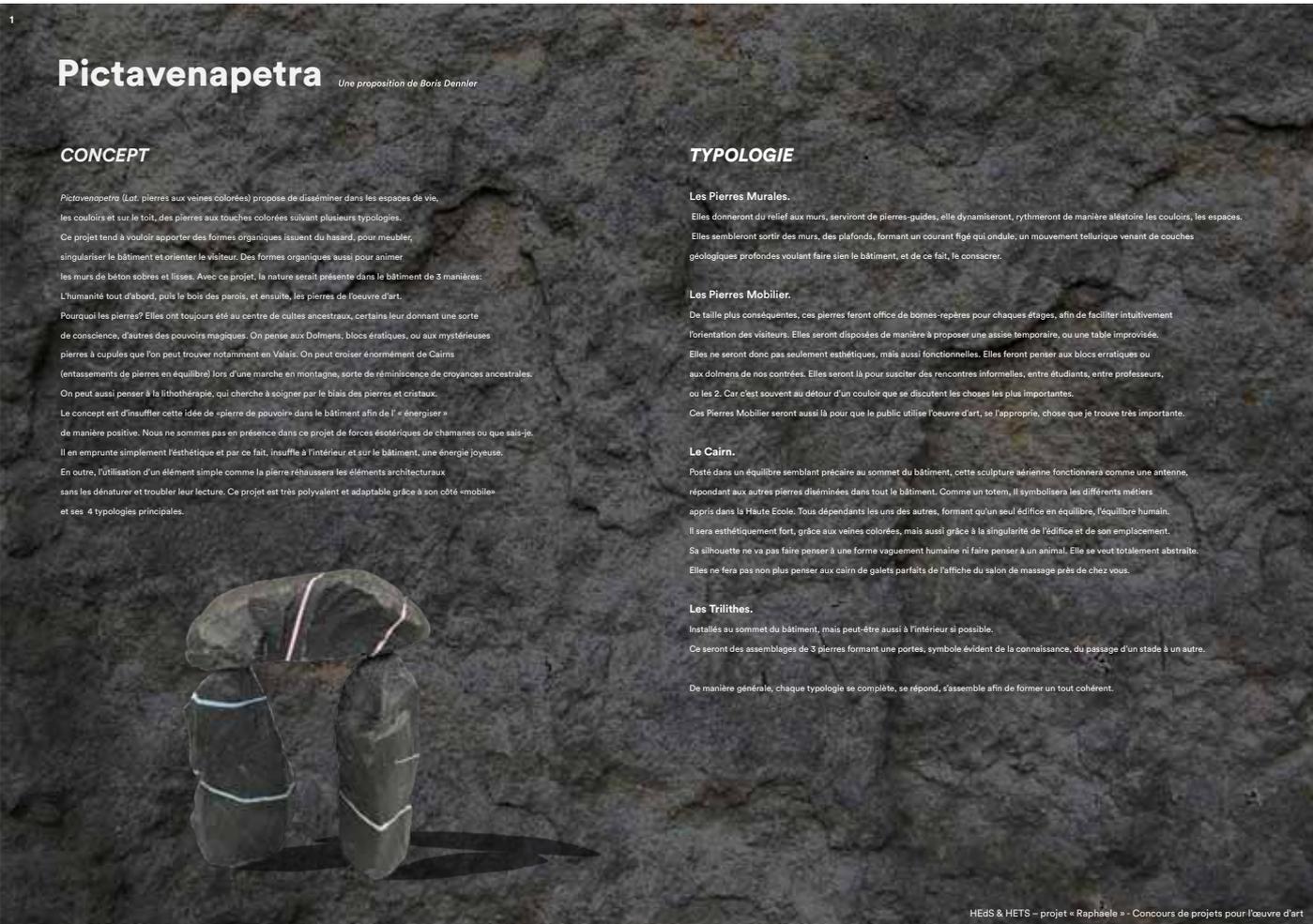
G.7.6 Boris Dennler, «pictavenapetra»

Appréciation du jury:

L'auteur du projet propose de placer des pierres aux touches colorées dans l'ensemble du bâtiment afin d'y amener de l'énergie positive. Ces pierres sont des corps creux constitués d'un treillis sur lequel est projetée une couche de béton, cela afin d'en diminuer le poids propre. La taille importante des cairns et des trilithes nécessitent de remplacer le béton par de la résine et de la fibre de verre. Les pierres ont plusieurs typologies : les pierres murales (ornement), les pierres mobilier (fonctionnel), le cairn et les trilithes (symbolique)

Les échantillons et les maquettes fournies permettent d'avoir une bonne vision de la qualité du développement de l'idée et du rendu recherché par l'artiste.

Le jury apprécie le travail minutieux de recherche sur la matérialisation et la réalisation, mais regrette le caractère diffus de la proposition. Le choix des pierres et leur lien avec les activités de la HES ne sont pas clairs. Les typologies nombreuses affaiblissent le caractère singulier de ces pierres. La disposition des pierres en rapport avec les espaces pourrait être mieux développée. Le détournement d'un objet artistique en mobilier n'est pas convainquant, la forme des pierres ne semblant pas des plus invitantes et confortables.



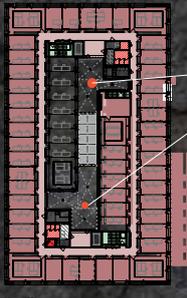
3



2 Pierres Mobilier sont prévues à chaque étage du bâtiment. Objets atypiques, sobres et intrigants.



Le projet Pictavenapetra est très flexible et combinable: Voici une vue de 2 assises type canapé répondant au Trilith qui fait le lien entre 2 salles de cours.



EMPLACEMENTS:

- 2 emplacements sont spécialement choisis au niveau 5 afin d'accueillir le Trilith et le Cairn.
- La paroi de la double hauteur regroupant les étages 3 et 4 est aussi parfaite pour accueillir une grande installation de roche. (voir image 1)
- Pour les autres installations (murales et mobilier), je trouverais judicieux de les fixer précisément avec le maître d'ouvrage. L'objectif est de trouver les meilleurs emplacements en prenant en compte la circulation interne au bâtiment, la statique et les possibilités qu'offrent l'architecture en général.

PICTAVENAPETRA, Boris Denlier HEdS & HETS – projet « Raphaële » - Concours de projets pour l'œuvre d'art

4

TECHNIQUE, RÉALISATION:

Chaque pierre est creuse.

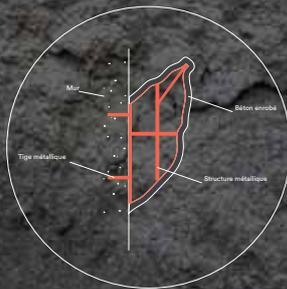
Des techniques mixtes de fabrication sont mises en oeuvre selon les contraintes pour chaque cas de figure:

-Pierres Murales:

Un treillis intérieur armé de ferrure supportera le béton appliqué dessus.

Des tiges d'ancrage seront scellées dans le mur, avec l'aide de colle appropriée.

Vue en Coupe:



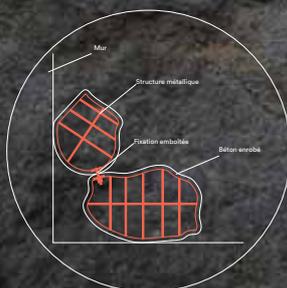
-Pierres Mobilier:

Même chose que pour les pierres murales, mais avec des ferrures de fixations emboîtées entre elles.

Pour ces éléments, il est très important que les parois de la pierre soient épaissies d'au moins quelques centimètres afin qu'elle ne sonne pas creux.

En calculant une paroi de 4cm pour une pierre d'un volume d'environ 0.3m³ (80cm de diamètre), on arrive à un poids de 300kg.

Il sera donc superflu de les sceller au sol.



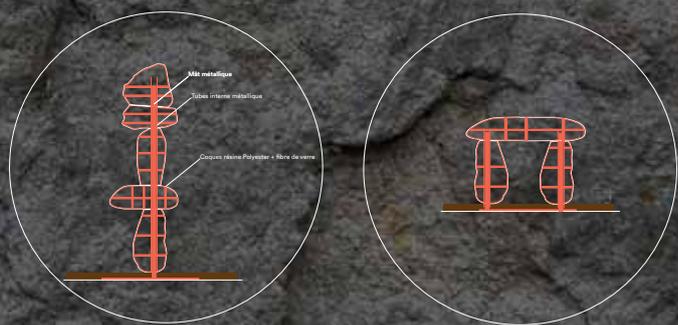
-Cairn et Pierres Trilith:

Pour les éléments au sommet du bâtiment, il est indispensable de travailler avec de la résine et de la fibre de verre afin de gagner du poids.

Un treillis intérieur armé de ferrure supportera la résine et la fibre appliquée dessus.

Pour le Cairn, les pierres seront enfilées le long d'un mât. Celui-ci sera lesté avec une plaque métallique sous le revêtement.

Même technique pour le Trilith, mais avec 2 mâts.



Finitions:

Un soin tout particulier sera apporté à l'aspect extérieur pour imiter au mieux le granit brut.

Pour créer les veines colorées, (4 couleurs pastel) des entailles seront découpées dans le béton ou la résine à la meule. Ces entailles seront ensuite rebouchées avec une résine Polyester laiteuse, teintée dans la masse.

Enfin, une laque 2 composants mat protégera les pierres des effres du temps.

Un prototype de pierre à l'échelle 1/1 est prévu d'être produit cet été avec un spécialiste afin d'étudier les meilleurs techniques mais aussi arriver au meilleur état de surface.

PICTAVENAPETRA, Boris Denlier HEdS & HETS – projet « Raphaële » - Concours de projets pour l'œuvre d'art

